# Ville de Grande-Rivière

Province de Québec
Ville de Grande-Rivière

**AVIS PUBLIC**

Les prévisions budgétaires 2021 de la Ville de Grande-Rivière seront adoptées lors d'une séance extraordinaire le **mercredi 9 décembre 2020,** laquelle se tiendra à huis clos en raison de l'actuelle pandémie.

Le règlement de taxation, ayant pour objet d'établir le taux de taxe foncière générale ainsi que les tarifs pour les services municipaux pour l'année 2021, et les dépenses triennales, seront adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **jeudi 17 décembre 2020, à 19 h**, en la salle de l'hôtel de ville.

> Lors de cette séance, la période de questions sera réservée uniquement aux sujets concernant le budget.

Veuillez noter qu'en raison de la pandémie toujours actuelle, le conseil siègera à huis clos et que le public ne sera donc pas admis au cours de cette séance. Toutefois, vous êtes invités à poser vos questions par messagerie texte sur le téléphone portable du maire au 418-782-4364.

**La séance du 17 décembre 2020** sera diffusée par le biais de la télévision communautaire de Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière, ce 1er jour de décembre 2020

Suzanne Chapados,
Greffière